



Captation malhonnête d'héritage par ma soeur et mon frère

Par **jld62880**, le **24/09/2009** à **13:54**

Bonjour

Il y a un an , ma mère , veuve de mon père décédait! Les avoirs bancaires , après établissement d' acte de dévolution successorale ont eut lieu normalement !

Par contre le reste de la succession(qui ne comporte pas d'immeuble) pose de gros problèmes principalement causés par ma soeur cadette et mon frère!

Ce dernier ,célibataire vivait avec ma mère . Il venait d' acheter un appartement au moment du décès . Ma mère était à jour de ses loyers au moment de son décès , mais mon frère a prolongé la location pour convenance personnelle et nous met en demeure (avec la société de HLM) de payer ces 3 loyers !

D' autre part il avait fait établir par ma mère un contrat d' assurance décès dont il était "l'héritier" et donc rien pour nous !

Ma soeur s' est fait déclarée "Porte-fort" (sans notre accord) ! Elle a touché le solde de ce que la CRAM devait à ma mère!

En outre, en étant de mêche avec mon frère, elle a fait changer le barillet de la porte d'entrée , a vidée la maison de ses meubles , Vaisselle , livres , bibelots, etc prétextant des travaux de rénovation demandés par la société de'HLM locataire avant la restitution de la maison , sans rien partager!

J' avais fait un film vidéo (souvenirs, au départ)et des photographies peu après les obsèques ! Si bien que nous avons pu évaluer(avec des preuves) mon autre soeur et moi le préjudice subi !

Il s' agit donc maintenant d'une affaire qui oppose les 2 aînés au 2 plus jeunes qui nous ont berné ! Comment pouvons nous régler ce problème ?